

Questions additionnelles de citoyen(ne)s transmises à l'arrondissement par la commission

- Q12** Existe-t-il d'autres endroits au monde où un secteur résidentiel est construit dans un secteur vulnérable aux dommages cosmétiques dus aux secousses d'une carrière? Y a-t-il des précédents? Où?
- Q13** Peut-on inclure des paramètres quant à la couleur du parement extérieur des nouvelles résidences de sorte que seules les couleurs pâles soient permises? Il s'agit là d'une recommandation de la sécurité civile afin de réduire l'impact des activités humaines sur les indices de chaleurs locales.
- Q14** En terme de développement durable, pourquoi ne pas installer des systèmes de chauffage et de climatisation par géothermie dès la construction sur le site Contrecoeur? Ceci réduirait le nombre potentiel d'appareil extérieur de climatisation et augmenterait la tranquillité et l'espace disponible en cours arrière. Ceci va aussi dans le sens d'un développement durable.
- Q15** Peut-on restreindre l'affichage commercial de vente du projet à la rue Sherbrooke? Les résidents actuels ne désirent pas avoir d'immenses pancartes semblables au projet des cours Lafontaines en face de leur maison pendant 8 ans!
- Q16** Sera-t-il permis de tenir des rassemblements sur l'esplanade centrale augmentant le niveau sonore ambiant?
- Q17** Peut-on inclure dans le règlement d'urbanisme l'installation d'une haie de cèdre à la limite ouest du terrain Contrecoeur très tôt, au début du projet (dès que la revitalisation des sols est terminée)? Ceci permettrait de gagner du temps afin de reverdir le site et de faciliter l'acceptation des nouveaux logements par les résidents actuels. Il faut se rappeler qu'il faudra 10-20 ans avant que l'ambiance verte désirée dans le plan d'urbanisme se fasse sentir.